Nombre de membres : 34

En exercice : 34 Présents : 28 Pouvoirs : 4 Votants : 32 Abstentions: 0 Exprimés: 32 Pour: 32 Contre: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN

L'An deux mille dix-sept,

Le mercredi vingt décembre à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, président.

Date de la convocation : le treize décembre deux mille dix-sept.

<u>Présents</u>: Guy Baudrier, Alain Blond, Véronique Bindé, Paul Brachet, Jean-Louis Clermont-Barrière, Albert Delhoume, Daniel Desbordes, Eric Dombray, Magdaleina Fredon, Louis Furlaud, Paola Gaboriau, Dominique Germond, Sylvie Germond, Christophe Gérouard, Patrick Gibaud, Bruno Grancoing, Alain Perche, Jean-Pierre Pataud, Pascal Raffier, Guy Ratinaud, Jean-Pierre Romain, Richard Simonneau, Maryse Thomas, Agnès Varachaud, Christian Vignerie, Joël Vilard.

Suppléants présents : Stéphane Malivert, Christine Moliner.

<u>Absents:</u> Daniel Escure, Luc Gabette, Cécile Guillaudeux, Jean Maynard, Francoise Piquet, Nathalie Marchadier, Jean Maynard, Marie-Laurence Morange, Raoul Rechignac.

<u>Pouvoirs :</u> Francoise Piquet à Guy Baudrier, Nathalie Marchadier à Joël Vilard, Jean Maynard à Christian Vignerie, Marie-Laurence Morange à Alain Blond.

Secrétaire de séance : Dominique Germond

Objet Décision budgétaire Modificative n°3/2017 – Budget annexe « Ordures Ménagères »

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire que les crédits prévus à certains chapitres du budget annexe « Ordures Ménagères » étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les ouvertures et virements de crédits ci-après :

Dépenses de fonctionnement			
Article	Libellé	Montant	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	+ 800.00€	
6541	Créances admises en non valeur	+ 17 400.00 €	
	Total dépenses de fonctionnement		

Recettes de fonctionnement			
Article	Libellé	Montant	
706	Prestations de services REOM	+ 17 400,00 €	
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	+ 800.00€	
	Total recettes de fonctionnement	<u>18 200.00 €</u>	

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, approuvent les virements et ouvertures de crédits ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire

Le

Le Président

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE ROCHECHOUART

LE 2 7 DEC. 2017



